

C'est au cours de la séance du Conseil municipal du 10 octobre 1937 que M. le maire Roger de Lassus présente M. Noël Le Maresquier, architecte, Grand Prix de Rome, chargé de l'élaboration des plans des grands travaux qui doivent contribuer au développement et à l'embellissement de notre cité. Il rappelle que sont envisagés une halle pour le marché à la volaille et un marché couvert pour les bestiaux. Ces bâtiments permettraient, en effet, plus de transactions car depuis quelques années, le commerce local se meurt du fait de l'abandon de nos marchés, ces derniers n'offrant pas les

avantages et le confort qu'offrent à ce point de vue les villes voisines. Pour remédier à ces inconvénients qui affectent le grand comme le petit commerce de Montréjeau, M. le maire a fait appel à M. Le Maresquier pour soumettre au Conseil une maquette de ces deux constructions.

En plus des deux halles, pour améliorer le confort de tous, il est prévu la construction des WC publics, place de Verdun et place Lafayette. Ces toilettes sont toujours utilisées après plus de 80 ans.

La Halle aux bestiaux ou « Grande Halle »

Le foirail tel qu'il existait avant la construction de la halle. Des bornes étaient disponibles pour accrocher le bétail sur la place de la Salle, elle sera rebaptisée place de Verdun après la 1^{ère} guerre mondiale. Le petit jardin derrière la halle avec vue sur la plaine de Rivière porte toujours le nom de la Salle.

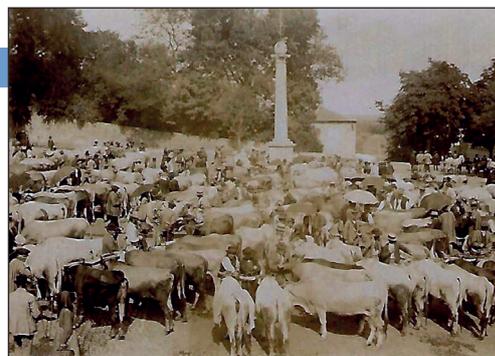
Comme on peut le constater sur cette photo, le manque d'abris pour les hommes et les bêtes constituait un lourd handicap.

L'architecte de cette halle octogonale en a conçu les formes de manière qu'elle puisse aussi bien servir au marché aux bovins qu'à toute autre manifestation. Des bâches peuvent occulter et protéger indépendamment les huit côtés du bâtiment qui compte autant de piliers.

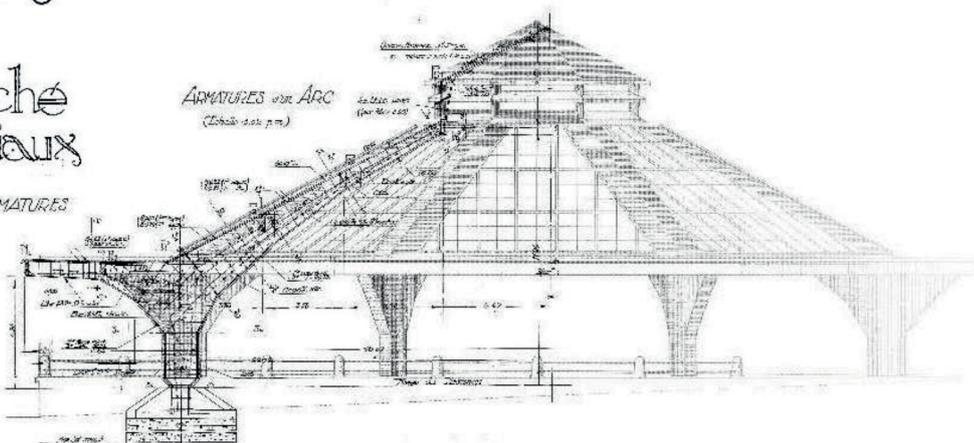
La forme octogonale n'est pas due au hasard, on retrouve la même forme géométrique de la halle au clocheton de l'Hôtel de Lassus et au clocher de l'église Saint Jean-Baptiste. Les trois monuments, alignés, pointant leurs sommets vers le ciel.

Conçu par l'architecte Noël Le Maresquier, en verre et béton armé, ce bâtiment fut construit par l'entreprise toulousaine du bâtiment et travaux publics Guiraudie et Auffève. Elle existe toujours avec les mêmes spécificités dans les éléments préfabriqués en béton et la construction de locaux clés en main.

La société a malheureusement détruit toutes les archives correspondant à cette période.



Sur ce plan approuvé à Montréjeau le 25 juin 1937, conservé dans les archives de la commune, on distingue les signatures du maire M. Roger de Lassus et de l'architecte M. Noël Le Maresquier. La maquette sera présentée en octobre au Conseil municipal.



Au début, la halle accueille uniquement le marché aux bovins. Par la suite, le marché aux ovins, jusque-là place des Moutons, avenue de Luchon, sera regroupé place de Verdun. Dans les années suivantes, sur l'emplacement actuel des bornes électriques, une bascule pour la pesée des animaux sera construite.

Ce bâtiment est inscrit aux monuments historiques du XX^{ème} siècle depuis le 11 octobre 2004.

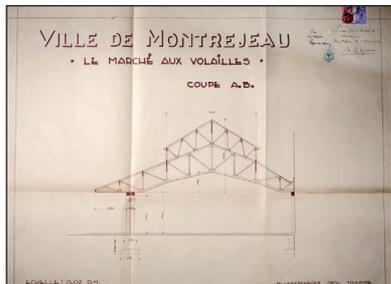


La Halle aux volailles ou « Petite Halle »

Cette halle a été construite en même temps et pour les mêmes motifs que sa grande sœur par le même architecte, Noël Le Maresquier.

Montréjeau, avec ces deux nouveaux bâtiments, disposait d'une infrastructure suffisante pour accueillir les maquignons place de Verdun pour le commerce des bestiaux et les paysans place Valentin Abeille pour le commerce des volailles.

La halle en 1938, côté place Lafayette.
A son origine, la halle était totalement ouverte sur trois côtés.



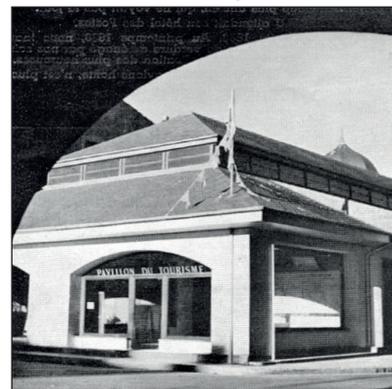
Sur ce plan également approuvé à Montréjeau le 25 juin 1937, conservé dans les archives de la commune, on distingue la signature du maire M. Roger de Lassus.

Sa configuration architecturale est beaucoup plus classique. De forme rectangulaire elle est surmontée d'une armature métallique couverte d'ardoise. Sur trois côtés, rue Saint Barthélémy, place Lafayette et place Valentin Abeille, elle dispose de rideaux métalliques que l'on peut fermer ou ouvrir suivant l'utilisation que l'on veut faire de la halle.

A la fin des années 50, un « Pavillon du tourisme » est aménagé coté place Valentin Abeille pour permettre au Syndicat d'Initiative de poursuivre son action d'information au plus près de la population et des touristes.

Il sera détruit et déplacé dans les années 90 sous les arcades de l'Hôtel du Parc.

Après l'adhésion de Montréjeau à l'intercommunalité, Nébouzan – Rivière – Verdun, une fois les travaux de rénovation de l'Hôtel de Lassus terminés, il sera transféré dans la partie qui accueillait les écuries de la famille de Lassus. Emplacement qu'il occupe toujours sous l'appellation « Bureau d'Information Touristique » de la 5C.



Une scène disposant d'un vestiaire était aménagée à l'arrière de la halle côté place Lafayette. On y organisait des bals et des spectacles. Les Troubadours du Mont-Royal s'y sont produits à maintes reprises. Cette scène inutilisée après la construction de la salle des fêtes, a été démolie.

La Vieille Halle

La vieille halle de Montréjeau construite au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, au centre de la bastide, tenait un rôle important dans la vie de la commune. Sa partie basse était utilisée à des fins commerciales, à l'occasion des marchés hebdomadaires comme halle aux grains ; la partie supérieure dénommée « la maison de ville » servait aux tâches administratives, lieu de réunion des Consuls. A la Révolution cette partie supérieure est devenue l'Hôtel de ville puis la mairie. Elle sera classée aux monuments historiques le 5 mai 1938 (J.O. du 22 mars 1939). Construite en bois sur vingt colonnes de pierre, elle fut détruite par un incendie accidentel le 24 décembre 1944 au matin.

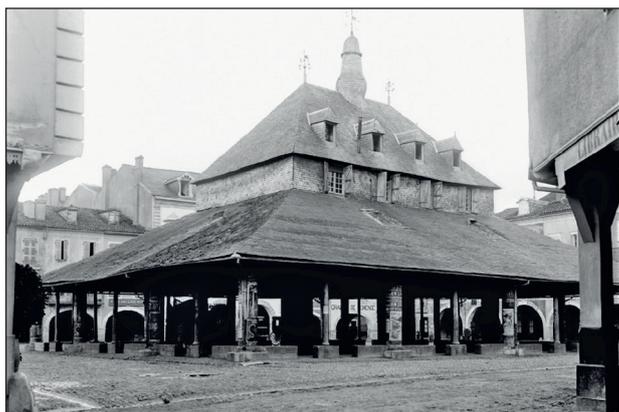
Dans un courrier en date du 5 avril 1945, adressé à M. le Préfet de la Haute-Garonne, Monsieur le Maire précise les circonstances de l'accident :

« Le 24 décembre vers les deux heures du matin, deux détonations ont éclaté en haut de l'escalier où se trouvait l'ancienne mairie de Montréjeau. »

« Le feu se communiqua rapidement dans les locaux, et malgré la présence immédiate des pompiers de Montréjeau, et le concours de ceux de Saint-Gaudens, il fut impossible de conjurer l'incendie. »

« La gendarmerie de Montréjeau a procédé à une enquête minutieuse et il nous est impossible de vous fournir des précisions sur les responsabilités de ce sinistre. »

M. Jean Grand, maire au moment des faits, précise bien qu'il s'agit de l'ancienne mairie, ce qui écarte toute hypothèse d'incendie volontaire pour faire disparaître d'hypothétiques preuves de collaboration pendant l'occupation archivées à la mairie. Durant ces années noires, la mairie était déjà place de l'Eglise.



La question de sa reconstruction s'est posée au cours d'une réunion du Conseil municipal le 10 avril 1946. Le ministère en charge avait donné son accord pour la reconstruction et accepté le devis de 4.288.265 F, à la condition que la commune participe pour moitié aux frais, soit 2.144.000 F. Après en avoir débattu, le Conseil municipal, bien qu'unanimement d'accord sur sa reconstruction, n'a pas accepté le financement par 9 voix contre 8, M. Grand, le maire, s'étant abstenu de voter. Si ce dernier avait voté en faveur du financement proposé il y aurait eu égalité de voix, mais avec la voix prépondérante du maire, la halle aurait été reconstruite.

Photo Amélie Galup du 28 octobre 1900